

# Chambre seule : formulaire de recueil du consentement

Merci d'adresser ce document complété avec votre dossier au service admission par mail à l'adresse **SAFE-facturationRP@ch-lemans.fr** ou le déposer **au plus tard le jour de votre arrivée**, au guichet d'accueil de Plantagenêt, du Centre de Cancérologie de la Sarthe ou au guichet d'admission d'Aliénor. **Vous pouvez vous rétracter jusqu'au jour de votre hospitalisation.**

*Vu l'article R.1112-18 du code de la santé publique,  
Vu l'article R. 1112-19 du code de la santé publique,  
Vu l'article R. 1112-22 du code de la santé publique,  
Vu l'article R. 162-27 du code de la sécurité sociale.*

Etiquette patient

Je soussigné(e),

Nom ..... Prénom.....

Patient

Père  Mère  Fils  Fille  Proche  Tuteur

de .....

**Demande à bénéficier d'une chambre seule (sous réserve de disponibilité du service)**

**J'ai été informé(e) que la chambre seule relève d'un régime particulier et qu'elle est facturée<sup>1</sup> 56 € par jour en hospitalisation complète et 23 € TTC<sup>2</sup> par jour<sup>1</sup> en hospitalisation ambulatoire.** Il m'appartient de me renseigner auprès de ma complémentaire santé pour connaître les conditions éventuelles de sa prise en charge.

- Si vous avez une mutuelle qui prend en charge la totalité de la facturation de la chambre seule, celle-ci sera adressée directement à votre mutuelle au vu de la prise en charge ;
- Si vous avez une mutuelle qui prend en charge partiellement la facturation de la chambre seule, le reste à charge vous sera directement facturé ;
- Si vous n'avez pas de mutuelle, vous serez tenu de régler intégralement le coût de la chambre seule.

**Demande à bénéficier d'une chambre double**

**Date prévisionnelle d'hospitalisation :** ...../...../.....

Fait à.....

Signature

Le...../...../.....

<sup>1</sup> Conformément à l'Art. R. 1112-19 du Code de la Santé publique, si une chambre à un lit est attribuée pour raison médicale suite à une prescription médicale d'isolement établie par un médecin habilité, elle n'est pas facturée au patient. Le patient demeure sous le régime commun.

<sup>2</sup> Tarif en vigueur au 01/01/2023, sous réserve de modification. La liste des tarifs du chm est disponible sur le site Internet de l'établissement <https://www.ch-lemans.fr/>

**Toute réclamation relative à la facturation d'une chambre seule doit être formulée par écrit, dans un délai de deux mois après réception de l'avis des sommes à payer, à l'adresse suivante : Centre Hospitalier Le Mans – A l'attention du service Réclamations – 194 av. Rubillard 72037 LE MANS CEDEX 9**

- ① Accueil et information du public
- 🚏 Halte ferroviaire
- 🚊 Arrêts tramway
- P Parkings
- ♿ Places Personne à Mobilité Réduite (PMR)
- ▲ Portes

## SECTEUR A

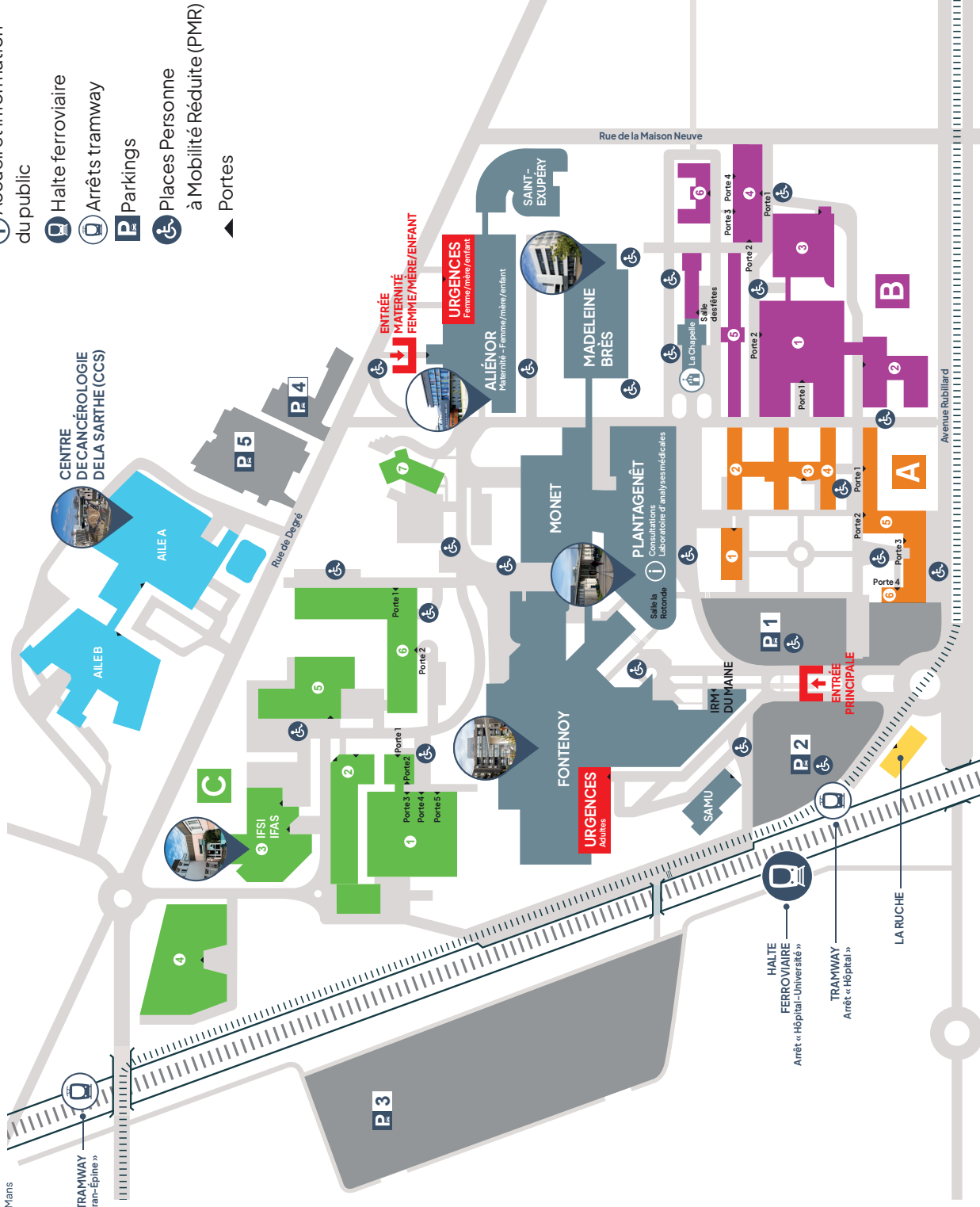
- ① Bâtiment Froulay
- ② Bâtiment Widal
- ③ Bâtiment Bretonneau
- ④ Bâtiment Broca
- ⑤ Bâtiment Rubillard
- ⑥ Bâtiment Trésorerie

## SECTEUR B

- ① Bâtiment Michel-Ange
- ② Bâtiment Picasso
- ③ Bâtiment Léonard de Vinci
- ④ Bâtiment Duperrat
- ⑤ Bâtiment Tardieu
- ⑥ Bâtiment Charcot

## SECTEUR C

- ① Bâtiment Bichat-Pasteur
- ② EFS - don du sang
- ③ IFSI - IFAS
- ④ Services techniques
- ⑤ Bâtiment Gallien
  - Pharmacie interne
  - Retraction de médicaments
- ⑥ Bâtiment Reilly
  - Centre de soins dentaires
  - CAMPS - Centre d'action médico-sociale précoce
  - Chambre mortuaire - niveau 0
- ⑦ Internat



Plantagenêt  
① Accueil et information du public



Fontenoy  
URGENCES Adultes



Madeleine Brès



Aliénor  
URGENCES Femme/mère/enfant



IFSI - IFAS



Centre de Cancérologie de la Sarthe (CCS)